

COMPTE-RENDU DU PREMIER CONSEIL D'ÉCOLE - mardi 7 Novembre 2017

Maternelle « les templiers » à Epinay-sur-Orge

Présents au conseil d'école :

Isabelle MARTZ, Valérie CABEDOCE, Catherine GARGOT, Catherine TOUAKNI et Céline DA SILVA enseignantes

Madame FRANCOIS : Adjointe au Maire pour les affaires scolaires

Monsieur GARNIER représentant des parents d'élèves APIE

Mesdames MALONGA et HUE représentantes des parents d'élèves PEEP

absents excusés monsieur NASZALYI : DDEN, madame Agnès SOMME : psychologue scolaire, monsieur Walter représentant des parents d'élèves APIE

1. Présentation de l'équipe

Directrice et enseignante : Isabelle MARTZ (PS)

Enseignantes : Valérie CABEDOCE (PS/MS), Catherine GARGOT (MS/GS), Catherine TOUAKNI (MS/GS)
Céline Da Silva (PS le lundi décharge de direction)

ATSEM : Sylvie POISSON, Récha BOULOUL, Angélique POPINEAU et Marylin ROUSSARD

Restauration scolaire : Safina et Isabelle

AVS : Isabelle LE MINH LOC et Olga RUSSU qui ont en charge 2 enfants relevant de la MDPH

Médecin de la PMI : docteur TERRASSE de la PMI pour les enfants de PS et MS. Pour les enfants de GS, il n'y a pas de médecin nommé à ce jour. Une infirmière Madame ALBANE, nommée au collègue André Maurois, assure les dépistages pour les enfants de grande section.

RASED : Agnès SOMME psychologue scolaire et Muriel LETIERCE enseignante chargée de l'aide à dominante pédagogique. Elles sont toutes les deux à l'école Paul Valéry.

Enseignante référente MDPH : Claire COURTIN

DDEN : monsieur NASZALYI

Accueil périscolaire : Lucie, Jérémy, Marie Hélène, Morgane et Camilla

2. Effectifs

Il y a 106 élèves inscrits à l'école qui sont répartis comme suit

PS : 28 MS : 31 GS : 47

Nous avons eu deux radiations depuis le début de l'année et une nouvelle inscription.

3. Présentation des dates des prochains conseils d'école

Les prochains conseils d'école auront lieu :

Mardi 6 Mars et mardi 12 Juin de 17 heures à 19 heures

4. Vote du règlement intérieur de l'école

Lecture du règlement intérieur. Nous procédons au changement concernant les modalités d'inscription à la cantine et aux accueils périscolaires. Le règlement est voté à l'unanimité.

5. Elections des parents d'élèves

Les élections, qui ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2017, ont eu un pourcentage de participation de 45.5 %

La PEEP a obtenu 2 sièges : madame MALONGA et madame HUE

L'APIE a obtenu 2 sièges : monsieur GARNIER et monsieur WALTER

6. Avis du conseil d'école sur les nouveaux rythmes scolaires

Le sondage effectué fin Juin 2017 avait montré une volonté de revenir à un rythme de 4 jours. La mairie souhaite mettre en place une scolarité sur un rythme de 4 jours à la rentrée 2018 / 2019 avec les horaires suivants : 8h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30. Résultat du vote : 8 votes « pour » sur 8.

La mairie et les fédérations de parents organisent une réflexion sur l'organisation des mercredis et des temps périscolaires afin de garder les points positifs. La PEEP a distribué une consultation en direction des familles pour connaître leurs souhaits.

7. Plan Particulier de Mise en Sécurité

Comme l'année dernière, il nous a été demandé de faire avant les vacances de la Toussaint un exercice spécifique : « s'échapper, se cacher »

Cette quatrième posture du PPMS a été réalisée dans chaque classe le jeudi 12 Octobre en réalisant des petits jeux visant à faire le silence pendant un temps plus ou moins long.

En aucun cas des termes pouvant faire peur sont prononcés par les adultes.

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le vendredi 22 septembre.

8. Mise en place du portail famille par la mairie

Depuis le retour des vacances de la Toussaint, la mairie a mis en place un portail internet pour les différentes inscriptions (Cantine, accueils périscolaires, centre de loisirs). Malgré des relances, des parents n'ont toujours pas fait les démarches. Le portail semble assez compliqué et peu convivial pour certains parents. D'autres n'ont pas les codes. La mairie indique qu'il y aura des majorations pour les non-inscriptions et les retards le soir.

9. Présentation du projet d'école

Cette année est la troisième et dernière année du projet d'école. Il se présente sous 4 axes :
L'aide personnalisée complémentaire qui a lieu les lundis et jeudis de 11h30 à 12h pour des enfants qui ont des difficultés passagères dans certains domaines.

La culture artistique avec la découverte d'une nouvelle matière : le tissu.

La construction du nombre

L'amélioration du développement affectif et social des enfants

10. Présentation du projet de classe de découverte sans nuitées

Le projet de la classe découverte sans nuitées est élaboré. Il a été envoyé à l'inspection pour validation et sera ensuite transféré à la mairie d'Epina-sur-Orge. Le budget alloué par la mairie cette année est de 5300 euros.

Nous aimerions travailler sur le thème du tissu. Nous avons sollicité l'intervention d'Anja, qui a déjà travaillé avec les enfants sur le thème du papier et de la terre.

Nous irons au cinéma de Chilly-Mazarin voir des courts-métrages en tissu « Mr chat et les shammies ». Nous irons voir un spectacle « Frusques » à Créteil.

11. Sorties pédagogiques et spectacles

Les classes auront deux créneaux animation bibliothèque pour l'année au lieu de 3 habituellement en raison de la rénovation de la médiathèque municipale.

Nous travaillerons sur le thème du cirque à l'occasion d'un travail autour d'un album « La nuit de l'étoile d'or » d'Elzbieta réunissant le cirque et Noël. Afin de découvrir ce lieu magique, nous irons au cirque Pinder le Mardi 5 Décembre le rendez-vous est prévu à 7h45 pour un départ avant 8h00. Le retour est prévu pour 12h30. Le service de restauration est prévu et proposera aux enfants un repas adapté pour être mangé dans un délai assez court. La sortie (entrées et trajets en cars) sera payée par la coopérative de l'école.

Nous avons réservé un spectacle « cirque plastique » de la compagnie Billenbois pour le jeudi 14 décembre. Il sera réglé par la coopérative scolaire.

12. La coopérative scolaire

Le solde de la coopérative était de 9101.54 euros à la rentrée scolaire.

Nous avons payé les cotisations obligatoires à l'OCCE d'un montant 194.25 d'euros. Cette cotisation est calculée en fonction du nombre d'enfants dans l'école.

Tous les ans, la caisse des écoles et la mairie nous allouent une subvention.

Nous solliciterons les parents au mois de Janvier.

13. Propositions d'actions des fédérations

La PEEP souhaite organiser la vente de livres « Lire c'est Partir » au mois de Juin. Elle propose aussi une vente de livres « le festival du livre » dont 20 % des bénéfices sont reversés en bons d'achats pour l'école. La directrice rappelle que ce concept est assimilé à du commerce (cf OCCE) et qu'elle ne souhaite pas que l'école des Templiers présente ce genre de vente. Après discussion, la PEEP propose d'organiser une vente de torchons avec reproductions des dessins des enfants de l'école sur le thème du cirque. Validation du projet.

La PEEP présente le concours de dessin « dessine ton conte préféré » qui demande des dessins individuels pour le 2 mars. Les documents seront remis aux familles qui souhaitent participer.

L'APIE demande s'il y a possibilité d'organiser une kermesse en fin d'année. Madame François indique que les conditions sont drastiques et que c'est à la préfecture qu'il faut soumettre le projet.

Proposition d'un pique-nique au parc des Templiers le jour de l'exposition (samedi 16 Juin).

14. Proposition d'une conférence sur les écrans

Le docteur Terrasse, médecin de la PMI, nous a alerté, au regard de ces interventions dans de nombreuses écoles, sur les dangers des écrans pour les jeunes enfants. Elle se propose de venir à l'école un soir pour y exposer à l'aide d'un power point les différents aspects de ces observations et d'engager un échange avec l'ensemble des parents de l'école.

15. Les travaux d'été et investissement

La mairie a installé des verrous sur les portes intérieures des classes.

Nous avons investi dans l'achat de 4 nouvelles patinettes et deux vélos, ainsi qu'un nouveau tapis pour la salle de motricité.